Image not found or type unknown

On m'a arnaqué mon disque dur, et sur mon ordinateur.

Par **Maxaure**, le **14/02/2012** à **16:28**

Bonjour, il y a deux semaines mon ordinateur à eu des problèmes car notre électricité a eu quelques ennuie. A la suite de ça nous avons contacté une personne (qualifiée?) pour pouvoir réparer cette petite machine. Il m'a changé mon disque dur initial (de 500 giga) pour m'en mettre un autre de 200giga.

Je suis étudiante et j'ai besoin de tout cet espace pour y placé mes dossier, mes photos et tout le reste. Je me sers de mon ordinateur uniquement pour travailler. L'homme en question à choisit de m'installer une 10ène de programme d'Apple alors que je ne possède pas d'iPhone (et il le savait très bien) et 26 NERO qui est un programme pour gravé. 1) je n'en ai pas l'utilité 2) 26 programme pour graver je n'en voie pas l'utilité.

Bref, dès que je me suis rendu compte de la disparition de mon disque dur initial nous l'avons immédiatement contacté. Il nous a dit qu'il n'y avait aucun soucis et qu'il passerait dans la semaine pour nous le rendre. On attend toujours. Comme je l'ai dit précédemment je suis étudiante et j'ai payé 80e pour cette catastrophe en chèque.

Je n'ai aucune facture, aucun document qui prouve que ce monsieur m'a bien fait quelque chose sur mon ordinateur. A part le chèque. Si quelqu'un pourrait m'aider m'indiquer quoi faire s'il vous plait. Mon voisin à réussit à tout me remettre en ordre dans l'ordinateur et gratuitement. Il a dis qu'il m'avait installé un anti virus mais non il n'a rien installé du tout. merci d'avance de votre aide.

Aurélie.

Par **janus2fr**, le **14/02/2012** à **16:38**

[citation]A la suite de ça nous avons contacté une personne[/citation]
Bonjour,
Cette personne est bien un professionnel ? Qui a agi en tant que tel ?

Par **Maxaure**, le **14/02/2012** à **16:44**

Oui. A la base c'était un ami d'un ami. Mais ses tarifs étaient beaucoup trop cher et on a changé de personne. Cependant quand ma mère l'a appelé elle ne c'était pas rendu compte que c'était celui d'avant et pas la bonne personne qu'on attendait.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés